



Des projets et des actes

Guidant les actions du Conseil communal de Val-de-Travers pendant les années 2016 à 2020, le programme de législature fait l'objet pour la première fois d'un rapport présenté simultanément aux comptes. Il dresse un état de la situation après deux ans de travaux, lesquels sont appelés à évoluer encore au cours de l'année à venir, voire à un horizon plus lointain pour certains.

Disponible – dans son intégralité – sur le site Internet communal, le point de situation du programme de législature reprend une à une les dix-sept fiches de projets, relevant soit du développement démographique (onze fiches), soit du développement économique (six).

Au chapitre démographique et parmi les actions réalisées, relevons ici l'extension de l'offre immobilière (avec notamment le feu désormais vert aux appartements avec encadrement à Couvet), l'augmentation de l'offre d'accueil pré- et parascolaire, l'introduction du programme d'enseignement de l'allemand PRIMA, les nouveaux

aménagement routiers (traverse de Travers et de Couvet par la H10, finalisation des études pour la généralisation des « zones 30 » en localité), le crédit-cadre pour le réaménagement des places de jeux ou encore les premières pierres à une politique communale en faveur des seniors.

Du côté du développement économique, la refonte du site Internet www.val-de-travers.ch a permis de se doter d'une base de données permettant un meilleur suivi des demandes et des projets des entreprises locales. La volonté de rénover le site Dubied a quant à elle trouvé un écho dans l'accord de

positionnement stratégique conclu avec le Canton, qui devrait permettre d'obtenir des fonds pour de premiers travaux dès l'an prochain. La valorisation des énergies locales – bois et eau en tête – a par ailleurs trouvé d'intéressantes évolutions, tout comme le renforcement d'une stratégie touristique en réseau.

Bien que tous les projets n'aient pas connu la même progression (l'idée d'un label pour les entreprises favorisant l'emploi local ne s'est par exemple pas concrétisée), le programme de législature est globalement tenu et témoigne ainsi de la pertinence d'un tel outil de gestion et de prévision.



L'histoire de votre musée
Un centre culturel au Château de Môtiers ? (12/24)

© MRVT

ANNONCES

Avis de restriction de circulation

Des mesures de restrictions provisoires de la circulation seront prises en raison de :

- La fête de la Jeunesse à Noiraigue, le vendredi 21 juin
- La fête de l'Abbaye de Môtiers, le samedi 22 juin
- L'Abbaye de Fleurier, du samedi 29 juin au mardi 2 juillet, les mesures seront mises en place dès le lundi 24 juin

Les avis de restriction de circulation sont publiés sur notre site <https://www.val-de-travers.ch/actualites>, sur notre page Facebook ainsi que sur l'application NEMO News.

Avis de fermeture de chaussées

Travers, route cantonale H10

Dans la cadre de travaux de réaménagement de la H10 et ceci afin de poser le revêtement phonique en une seule étape, les dispositions suivantes sont prises, à savoir : la circulation sera interdite dans les deux sens sur toute la route cantonale entre l'intersection de la rue de la Gare et la sortie est (Garage Hotz), le dimanche 16 juin 2019 dès 6 h jusqu'à 23 h 45 (cette fermeture peut être reportée au dimanche 23 juin en fonction des conditions météorologiques).

Des déviations seront mises en place pour : le trafic de transit de Neuchâtel aux Verrières et Sainte-Croix, via le Bas de Rosière, Les Petits-Ponts, Les Ponts-de-Martel, La Brévine, Fleurier ou Couvet et vice versa.

Le trafic de transit depuis le village de Travers en direction Neuchâtel, via les rues Miéville, du Pont, des Deux-Fontaines, Sur le Vau, le viaduc du Crêt de l'Anneau et vice versa.

Les riverains du quartier de la Promenade avec accès direct à la H10, sont priés de stationner leur véhicule sur les rues adjacentes au nord de la route cantonale le jour en question.

Du vendredi 21 dès 23 h et jusqu'au mercredi 26 juin 2019 à 23 h

Dans le cadre de travaux d'entretien sur la ligne ferroviaire de TransN, les dispositions suivantes sont prises, à savoir : la circulation est interdite dans les deux sens de part et d'autre du passage à niveau à la Presta ; une déviation est mise en place via le Bois de Croix, H10, rue des Mines à Travers, La Bellela, La Presta et vice versa.

Fête de la fusion - recherche de choristes

Avis à toutes et tous les choristes du Val-de-Travers : on recherche des voix pour participer au chœur éphémère des « Choristes réunis », qui participera à la fête du 24 août.



Echo des autorités

Les 10 ans de la fusion : ça se fête ! – Inscription au brunch du 24 août

En collaboration avec l'Union des paysannes du Val-de-Travers et les sociétés locales de Môtiers, nous avons le plaisir de vous convier le

Samedi 24 août de 9 h à 11 h au Parc Girardier à Môtiers au brunch des 10 ans de la fusion

Ce sympathique repas lancera les activités de la journée officielle de la commémoration des 10 ans de la commune. Le prix du brunch (sans boisson) est de 25 francs (5 à 15 francs pour les enfants selon l'âge).

Vous avez envie de passer ce bon moment avec nous ? Alors, l'inscription est obligatoire auprès de la Chancellerie communale soit par email chancellerie.vdt@ne.ch ou tél 032 886 43 90 ou encore par courrier « Chancellerie communale, Temple 8, 2114 Fleurier ». Dernier délai : 10 août !

La journée se poursuivra par la partie officielle et l'apéritif offert par la Commune à la population. Batterie 14, film au Colisée, rallye pédestre et remise des prix du concours de dessin agrémenté-

ront l'après-midi. Dès 17 h, place aux concerts avec les chœurs et fanfares de Val-de-Travers, suivis de groupes jazz, rock et musique contemporaine. Les DJ de JEX prendront le relais sur le coup de minuit. Belle journée en perspective dont le programme définitif sera prochainement rendu public !

INFORMATIONS PRATIQUES

Séance du Conseil général du 21 juin

La prochaine séance ordinaire des comptes du Conseil général se tiendra le **vendredi 21 juin, à 19 h, Salle du Conseil général, à Couvet**. L'ordre du jour

ainsi que les rapports sont disponibles sur notre site Internet www.val-de-travers.ch. **Venez nombreux : les séances sont publiques !**

Amateur/trice ou confirmé/e, membre d'un chœur ou chanteur/euse de salle de bain, toutes les cordes vocales sont invitées à rejoindre les rangs de cette chorale d'un jour. La fusion des voix fera écho à la fusion de communes sous la direction de Sébastien Frochoux, actuel directeur du Chœur de l'Amitié.

Répétitions à la Salle Fleurisia, de 19 h 30 à 22 h 30, les vendredi 16, mercredi 21 et vendredi 23 août.

Prestation le samedi 24 août durant la fête (entre 17 h et 19 h 30) Partitions fournies. Renseignements et inscriptions : sebastien.frochoux@laposte.net ou 078 830 98 28

EN BREF

Un escalier tout neuf à Couvet

Considéré comme un sentier forestier en milieu urbanisé, l'escalier reliant la rue de la Flamme au giratoire à l'ouest de Couvet aura droit à un grand coup de jeune ce printemps. Une collaboration entre l'équipe forestière communale et l'organisation régionale de protection civile permettra, le temps d'un cours organisé par cette dernière du 17 au 21 juin, de rénover en profondeur cet ouvrage. Le bois utilisé pour les marches (du pin noir) sera prélevé dans les forêts communales, puis façonné dans une scierie locale. L'usage de l'escalier sera bien évidemment interdit pendant toute la durée des travaux.

LE VAL-DE-TRAVERS
qualités naturelles